République Française
Département Cher
Commune de LIMEUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de BOURGES
Le : 04/03/2025
Et
Publication ou notification sur le site de la mairie :

http://limeux-berry.fr le 04/03/2025

L'an 2025, le 24 février à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX, convoqué le 17 février, n'ayant pu se réunir faute de quorum, Monsieur le Maire décide conformément à l'article L.2121-17 du C.G.C.T de programmer une nouvelle réunion pour le vendredi 28 février.

L'an 2025, le 28 Février à 17:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/02/2025.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, RAYMOND Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme KUBLER Sylvia à Mme MOREL Angélique, M. ROTINAT Julien à M. YVON Julien

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, FAILLOT Benoit

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique

04-2025-1 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Nouvelle délibération suite à erreur matérielle, annule et remplace la délibération n° 04-2025

Le Conseil,
Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024,
constatant les résultats ci-dessous présentés :

INVESTISSEMENT

Recettes	141 577.11 €
Dépenses	36 307.08 €
Solde d'exécution	105 270.03 €
Déficit reporté	16 767.06 €
Reste à réaliser en dépenses	279 962.52 €
Restes à réaliser en recettes	127 050.00 €
Besoin de financement	64 409.55 €

Accusé de réception en préfecture
018-211801287-20250228-04-2025-1-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2025

FONCTIONNEMENT

Recettes	200 932.74 €
Dépenses	175 166.65 €
Solde d'exécution	25 766.09 €
Excédent reporté	263 019.06 €
Excédent de fonctionnement	288 785.15 €

- Décide l'affectation du résultat comme suit :

- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) : 64 409.55 €

- Reliquat à reprendre au budget 2025 au compte R 002 : (excédent) : 224 375.60 €

- Reliquat à reprendre au budget 2025 au compte R 001 : (excédent) : 88 502.97 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/03/2025

Le Maire
Julien YVON

Secrétaire de séance
Mme MOREL Angélique

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 04/03/2025

Accusé de réception en préfecture
018-211801287-20250228-04-2025-1-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2025